

RSE DD

Pratiques managériales et stratégie RSE

Transcription vidéo – Conclusion

Ce cours vous est proposé par Damien TALBOT, Professeur agrégé des universités, IAE Clermont Auvergne et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Diapo 3

En conclusion de ce chapitre consacré aux pratiques managériales et stratégie RSE, nous allons voir quelles sont les limites de l'approche RSE.

Diapo 4

Les approches RSE comportent des limites.

Les objectifs de la RSE peuvent entrer en contradiction avec la recherche de profits immédiats, incitant certaines entreprises à privilégier les performances financières au détriment des engagements environnementaux et sociaux. La RSE renvoie à des objectifs stratégiques de long terme.

Les grandes entreprises disposent des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des stratégies RSE complexes, tandis que les PME manquent souvent de moyens, bien qu'elles puissent avoir un impact local significatif. L'utilisation de multiples référentiels (GRI, SASB, ISO 26000...) par les entreprises rend difficile la comparaison objective de leurs performances en matière de RSE. Il est difficile de mesurer précisément l'impact des actions RSE sur l'environnement et la société, en raison de la complexité de certains indicateurs et du risque de biais ou d'incomplétude des données, notamment en ce qui concerne le bien-être des employés ou la biodiversité.

Le « greenwashing », qui consiste à communiquer de manière trompeuse sur les engagements écologiques, nuit gravement à la crédibilité de la RSE. Par exemple, certaines banques mettent en avant les fonds d'investissements « verts » tout en finançant le développement des énergies fossiles. De fait, certaines entreprises adoptent des pratiques RSE dans le seul but d'améliorer leur image publique, sans engagement réel, comme en témoignent les publicités écologiques contrastant avec des pratiques internes polluantes.

Diapo 5

Selon Bpifrance, il s'agit de mettre en avant les efforts environnementaux en insistant très lourdement sur des changements isolés, dont l'impact sur l'environnement est finalement limité. Cela permet de détourner l'attention des consommateurs des problèmes environnementaux réels de l'entreprise.

Bpifrance classe dans cette catégorie : les entreprises pétrolières qui mettent en avant leurs investissements dans des projets verts, tout en minimisant l'incidence sur le climat de leur

activité principale ; les entreprises de la fast-fashion qui lancent des collections « durables » mais sans changer leur modèle d'affaire fondé sur le renouvellement de plus en plus rapide de nos garde-robes ; les marques de cosmétiques qui affichent des produits « sans parabène, sans silicone » en remplaçant ces ingrédients par des éléments encore plus néfaste pour la santé et le climat.

Références

Comment citer ce cours ?

RSE DD – Pratiques managériales et stratégie RSE- Conclusion, Damien TALBOT, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un